

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: 25 (1979)
Heft: 11
Rubrik: Lyon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

magnétiques. Il peut s'agir de lectures commentées, de prises de conscience des problèmes actuels, de discussions. Quelques jeunes des IDEM se réunissent à tour de rôle, posent des problèmes et expriment leur opinion. Puis, les bandes ou les cassettes sont envoyées aux jeunes malades isolés qui, à leur tour, répondent et renvoient la cassette. De cette façon, ils se développent en devant prendre position sur bien des problèmes et les malades sortent de leur isolement. Afin que ce procédé ne soit pas trop impersonnel, les jeunes gens rencontrent de temps en temps leurs nouveaux amis, font avec eux des sorties et même des piques-niques. Une autre façon de réaliser ce travail est de faire préparer les cassettes par des malades hospitalisés durant de longs mois. Ceux-ci envoient les cassettes à des aveugles ou à d'autres malades qui peuvent à leur tour, sans trop de difficulté, répondre par le moyen du micro. Ainsi un contact humain est heureusement établi. Les jeunes gens montrent un grand enthousiasme et ont vraiment trouvé un idéal.

Jacqueline Gertsch

Le samedi 15 décembre à la Porte de la Suisse, à 15 h, nous organisons sous les auspices de la Fédération des Sociétés suisses de Paris un après-midi consacré à l'action sociale en Suisse et en France.

Soyez nombreux à retenir cette date si proche des fêtes pour « écouter votre cœur ».

La Réd.

Entrée libre.

LYON

Lors de la 59^e Assemblée générale de la section Rhône-Alpes et Centre de la chambre de Commerce suisse en France le 31 mai 1979

M. André Simon, consul général de Suisse, a prononcé une remarquable allocution dont nous publions l'extrait suivant persuadés qu'il intéressera chacun.

Le trait fondamental de notre actuelle politique économique extérieure auquel je songe est celui de la coopération internationale, son approfondissement et son élargissement.

Il est vrai que la Suisse a toujours été — par définition — orientée vers la coopération internationale. Elle a toujours été internationale par nécessité nationale.

Mais, depuis 1973, l'ordre économique, social et monétaire des pays de l'Europe occidentale est confronté à des situations de tensions aiguës. Ces situations mettent en évidence l'interdépendance des grands problèmes économiques et par voie de conséquence l'interdépendance pure et simple des Etats. Ceux-ci prennent ainsi conscience non seulement de leur pouvoir, mais aussi et surtout de leurs limites. Les Etats de l'Europe occidentale réalisent de plus en plus que pour approcher les grands problèmes il faut organiser à tout prix les nécessaires solidarités économiques. La voie et les moyens pour réaliser cette aspiration passent par la concertation et la coopération internationales. Cette évolution répond — comme nous l'avons déjà vu — à un concept fondamental et traditionnel de la politique économique extérieure suisse.

Voilà pourquoi la Suisse, en déployant son sens de la solidarité, multiplie ses actions au plan de la coopération internationale.

Dans cet ordre d'idées, je citerai rapidement les deux exemples que voici :

Premièrement : dans le cadre de ses relations avec les Communautés européennes, la Suisse a signé jusqu'à présent près de quatre-vingts accords et échanges de lettres. De plus, pour la première fois de son histoire, la Suisse a procédé à Bruxelles — il y a peu de mois — à des échanges

de vues sur des questions relevant directement de la politique économique et monétaire. Il s'agit-là d'une initiative dont la signification est évidente en soi.

Deuxièmement : la Suisse s'intéresse de très près au S.M.E. Sur le plan formel, la Suisse n'est qu'un tiers puisque le S.M.E. est accessible aux seuls Etats membres de la C.E.E. Cependant, en réalité, il existe un lien étroit entre le franc suisse et les monnaies du S.M.E. par le biais de la politique des cours de change que pratique la Banque nationale suisse depuis octobre 1978. La B.N.S. s'efforce de maintenir et de développer sa collaboration sur le plan technique avec les banques centrales du S.M.E.

De toute évidence, le désir de voir s'instaurer des cours de change plus stables, donc favorables au commerce international, est largement répandu en Europe occidentale. La Suisse pense dès lors que si la politique économique des pays concernés fait l'objet d'une coordination axée sur la stabilité interne, le S.M.E. a des chances de déboucher sur une zone de stabilité.

Donc, concertation de fait toujours plus poussée avec la C.E.E. et collaboration de fait avec le S.M.E., voilà deux phénomènes qui illustrent la volonté de coopération économique de la Suisse dans un contexte général où les Nations sont de moins en moins à même d'affronter seules leurs grands problèmes.

Il est évident cependant que dans sa stratégie de concertation et de coopération internationale, la Suisse porte son attention en premier lieu sur les pays voisins, telle la France. En effet, avec cette dernière existent des affinités qui découlent de l'histoire, qui découlent des mentalités, qui découlent de la langue et de l'appartenance à une même communauté de destin. En d'autres termes, les prémisses des rapports économiques entre la France et la Suisse sont celles de partenaires égaux dans le sens élevé du mot. Puisse donc la Chambre de Commerce suisse en France continuer à œuvrer avec bonheur au resserrement des liens entre les deux pays et ceci dans leur intérêt réciproque.

A. S.